AR Prefecture

017-211701586-20230921-DE2023040-DE

Reçu le 28/09/2023

Commune de FERRIERES

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 septembre 2023

'an deux mil vingt-trois , le 21 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de Ferrières, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice	13
Présents	09
Votants	09

Date de convocation: 16 septembre 2023

<u>Etaient présents</u>: Céline BECKERICH Laurence BESSAGUET Bernard BESSON Éric LAMY Solange MANCEAU Patricia MARIE Jenny MORTAGNE, Vanessa MOQUET Jean-Philippe ROUSSEAU

Absents Excusés: Annie GRATTET Ludovic COELEMBIER, Alexandre JOUSSEMET, Corinne LIAIGRE,

Secrétaire de séance : Céline BECKERICH

DE 2023040 Tarification dégradation du matériel communal

Céline BECKERICH adjointe déléguée à la gestion des locations des biens locatifs de la commune propose au conseil de tarifer le matériel rendu dégradé.

A compter du 01 janvier 2024, lors de dégradation le montant de facturation sera :

Pour la salle des fêtes

190€ par table

35€ par chaise

Pour les locations de tables et de bancs aux habitants de la commune

220€ par table

95€ par bancs

Il leur sera également demandé un chèque de 250€ de caution

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la proposition ci-dessus et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

Pour extrait conforme